



Projet de cohésion sociale
des régions Nord
du Golfe de Guinée
COSO

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union - Discipline - Travail



Le Conseil du Coton
et de l'Industrie

CABINET DU PREMIER MINISTRE

AVIS A MANIFESTATION D'IN TÉRET POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) ASSISTANT (E) EN SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR L'ANTENNE REGIONALE DE SEGUELA

I. Contexte et justification

Dans le but de poursuivre les actions engagées dans le domaine de la protection sociale, du développement communautaire et de la lutte contre les risques de Fragilité, Conflit et Violence (FCV), le gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a obtenu du Groupe de la Banque Mondiale un financement de 150 millions de dollars US pour la mise en œuvre du Projet de Cohésion Sociale des Régions Nord du Golfe de Guinée (COSO). Les pays du Golfe de Guinée concernés sont le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo.

Pour la Côte d'Ivoire, le projet couvre dix (10) régions à savoir : le Bélier, le Bafing, la Bagoué, le Bouaké, le Falon, le Gontougo, le Kabadougou, le Poro, le Tchologo et le Worodougou.

L'objectif de développement du projet est d'améliorer la collaboration régionale et la résilience socio-économique et climatique des communautés frontalières dans les régions cibles du nord des pays du Golfe de Guinée exposées aux conflits et aux risques climatiques.

Pour atteindre les objectifs fixés, le projet est mis en œuvre à travers cinq (5) composantes suivantes :

- Composante 1 : Investir dans la résilience et l'inclusion communautaire ;
- Composante 2 : Renforcer les bases et les capacités pour des communautés inclusives et résilientes ;
- Composante 3 : Plateforme de collaboration régionale et de dialogue ;
- Composante 4 : Gestion du projet ;
- Composante 5 : Intervention d'urgence (CERC).

Erigé à la sensibilité de l'environnement des zones d'accès du projet et la nature et l'échelle moyenne des activités envisagées, le Projet COSO s'est vu évalué comme « risque substantiel » selon les critères de classification environnementale et sociale de la Banque mondiale. Parmi les dix (10) normes environnementales et sociales (NES) du Cadre Environnemental et Social (CES), huit (8) ont été jugées pertinentes et applicables à savoir : NES n°1 « Évaluation et gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux », NES n°2 « Emplois et conditions de travail », NES n°3 « Utilisation rationnelle des ressources et prévention et gestion de la pollution », NES n°4 « Santé et sécurité des populations », NES n°5 « Acquisition des terres, restrictions à l'utilisation des terres et réinstallation involontaire », NES n°6 « préservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles biologiques », NES n°8 « Patrimoine culturel » et NES n°10 « Mobilisation des parties prenantes et information ».

En conséquence, cinq (5) documents environnementaux et sociaux ont été préparés : i) un Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES), ii) un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) intégrant un Plan de Gestion des Pesticides (PGP), iii) un Cadre de Réinstillation (CR), iv) un Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP), v) un document de Procédures des Gestion de la Main d'œuvre (PGMO).

Le projet est mis en œuvre selon l'approche de Développement. Conduit par les Communautés (DC) et intervient dans les communautés à travers les antennes régionales et les agents de développement communautaire. Les activités sont constituées de multiples sous-projets d'investissements communautaires dans des infrastructures de base, des activités économiques et des activités spécifiques en faveur des jeunes.

La mise en œuvre de ces sous-projets présente potentiellement des impacts (positifs et négatifs) sur les composantes biophysiques et humaines dans leurs zones de réalisation (risques de pollutions et sanitaires liés à l'utilisation inadéquate des pesticides, risques sécuritaires et de pollutions sur les différents chantiers des travaux, risques sanitaires et environnementaux liés à l'exploitation des infrastructures communautaires, amélioration des conditions socio-économiques des populations, etc.).

Dans le cadre de la planification, la coordination et la gestion des aspects environnementaux et sociaux des investissements du Projet, l'Unité de Coordination du COSO comporte en son sein un Spécialiste en Environnement et un Spécialiste en Sauvegarde Sociale et Genre.

Afin d'assurer une gestion plus efficace des aspects environnementaux et sociaux des sous-projets, trois (03) assistants en sauvegarde environnementale et sociale ont été recrutés pour soutenir le travail des spécialistes ESS de l'Unité de coordination dans les antennes de Bouaké, Korhogo et Odienné fonctionnelles à ce jour.

Dans la perspective de l'opérationnalisation de l'antenne de Séguéla, l'UC-COSO envisage le recrutement d'un(e) assistant(e) régional(e) en Sauvegarde, Environnementale et Sociale.

II. Rôles et responsabilités

Sous l'autorité du Coordinateur du projet, l'Assistant en Sauvegarde Environnementale et Sociale appuie les Spécialistes en Sauvegarde, Environnementale et Sociale dans le cadre de la prise en compte et la gestion des aspects environnementaux et sociaux ainsi que les dispositions juridiques de la Côte d'Ivoire et les Normes Environnementales et Sociales (NES) de la Banque mondiale en matière de protection de l'environnement et de la sauvegarde sociale dans la planification et l'exécution de toutes les activités du projet en région.

III. Principales missions

L'Assistant(e) en sauvegarde environnementale et sociale aura pour missions de

veiller au respect des dispositions juridiques nationales et internationales en vigueur ainsi que du Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale et les Normes Environnementales et Sociales (NES) applicables au Projet ;

Participer à la mise en œuvre de l'ensemble des activités de sauvegarde environnementale et sociale du projet ;

Contribuer à l'élaboration des Plans de Travail et de Budget Annuels (PTBA) du Projet ;

Participer à l'élaboration et à la revue qualité des documents de sauvegarde environnementale et sociale (termes de référence, rapports d'évaluation environnemental et social, d'évaluation sociale, rapports d'étude/Conseil d'Impact Environnemental et Social, Plan d'Actions de Réinstillation, rapports trimestriels, etc.) ;

Participer à la réalisation de screening environnemental et social et de l'évaluation sociale des sous-projets ;

Participer au processus de sélection des prestataires de services devant réaliser les études environnementales et intervenir dans la mise en œuvre et/ou le contrôle/ suivi des mesures de sauvegarde environnementale pendant les activités ; conduire/participer à des missions de suivi environnemental et social pour vérifier et attester de l'état de mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale et sociale ;

Participer à l'approbation provisoire des rapports mensuels de suivi environnemental et social des travaux soumis par les entreprises de travaux ;

Assurer le contrôle de l'application des responsabilités et missions des équipes environnementales des entreprises des travaux conformément à leurs cahiers de charges dans leurs zones d'intervention ;

Veiller à l'application des dispositions et mesures de sauvegarde environnementale et sociale des instruments ESS associés aux travaux (Plan de Gestion Environnementale et Sociale Charleroi, Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé, Plan de Gestion et d'Elimination des Déchets, Mécanisme de Gestion des Réclamations, Plan de prévention et de lutte contre les IST/VIH SIDA, Code de bonne conduite en matière de VB/G/EASHS, etc.) et des recommandations issues des plans d'actions environnementaux et sociaux des missions de suivi environnemental et social ;

Contribuer à la requête du Coordinateur, à toutes autres activités telles que le renforcement des capacités techniques des différents acteurs (techniciens, prestataires de services, communautés, bénéficiaires, etc.) en sauvegarde environnementale et sociale, développement de code de conduite relative aux aspects particuliers des sous-projet (violence basée sur le genre, exploitation et abus sexuel, santé et sécurité au travail, COVID-19...) ;

Participer à la mise en œuvre, à la vulgarisation et au suivi du Mécanisme de Gestion des Réclamations (MGR) et au plan d'action des mesures d'atténuation des risques liés aux VB/G/EASHS dans les zones d'intervention du COSO ;

Participer à la planification et à la réalisation des activités de formation/sensibilisation des parties prenantes du projet sur des thématiques de sauvegarde environnementale et sociale et genre ;

Participer à la rédaction des rapports de suivi environnemental et social du projet ;

Veiller à l'archivage de la documentation des activités de sauvegarde environnementale et sociale ;

Contribuer à toutes activités jugées nécessaires dans l'atteinte des objectifs du projet COSO relatifs aux aspects environnementaux, sociaux et sécuritaires.

IV. Profil du candidat

Formations et expériences

L'Assistant(e) en sauvegarde environnementale doit :

Avoir un diplôme d'études supérieures (au moins BAC+3) en sciences environnementales (Ecologie, biologie, botanique, foresterie, droit de l'environnement, géographie ou toute formation connexe) ou en sciences sociales (sociologie, anthropologie, genre, etc.)

Avoir une expérience professionnelle d'au moins un (01) an dans la gestion environnementale et sociale des projets de développement (projet d'infrastructures, agricole, etc.) au sein d'une Unité de Coordination de Projets (réalisation des activités de sauvegarde environnementale et sociale) cofinancées par la Banque mondiale ou autres bailleurs internationaux ;

Avoir participé ou suivi au moins une (1) mission d'évaluations et gestion environnementale et sociale (screening environnemental, EIES, CIES, Audit environnemental, Cadre de Gestion Environnementale et Sociale, Plan de Gestion des Pesticides, PGES/C, PPSPS, PGED, Evaluation sociale, genre etc.) dans le cadre de projets ou programmes de développement financés ou cofinancés par des partenaires internationaux au développement (Banque mondiale, Banque Africaine de Développement, Union européenne, etc.)

Avoir participé au suivi de la mise en œuvre ou à la mise en œuvre des mesures et dispositions de documents de sauvegarde environnementale et sociale (EIES, CIES, Audit environnemental, Cadre de Gestion Environnementale et Sociale, Plan de Gestion des Pesticides, PGES/C, PPSPS, PGED, etc.) d'au moins deux (2) projets de développement financés ou cofinancés par des partenaires internationaux au développement ;

Avoir suivi la formation en ligne sur le Cadre Environnemental et Social (CES) de

la Banque mondiale sera un atout.

Aptitudes et qualités

L'Assistant(e) en sauvegarde environnementale doit :

Être familiarisé avec les textes juridiques nationaux et internationaux applicables en matière de gestion environnementale et sociale ;

Être familier(e) avec le Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale ainsi qu'à ses Normes Environnementales et Sociales ;

Avoir une bonne capacité d'analyse et d'aptitude à travailler en équipe ;

Avoir un bon sens du devoir ;

Être organisé(e), rigoureux(e) et capable de produire des résultats de qualité dans les délais impartis ;

Être capable d'effectuer des missions de terrain (screening, évaluation sociale, consultation de parties prenantes, suivi et contrôle) ;

Capable de travailler et vivre en milieu austère ;

Avoir une bonne approche du milieu rural ;

Avoir une bonne capacité rédactionnelle et de communication en français ;

Être familier(e) aux outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint, Publisher, Internet, etc.)

V. Durée du contrat

L'Assistant (e) en sauvegarde environnementale et sociale intervient à temps plein dans le cadre de sa fonction. La durée du contrat proposé est d'un (01) an, renouvelable pour le reste de la durée du projet après une évaluation satisfaisante des performances.

VI. Localisation du poste

L'Assistant (e) en sauvegarde environnementale et sociale à recruter sera basé, dans la zone du projet, précisément dans la région du Worodougou.

VII. Méthode de sélection

Le recrutement sera effectué suivant la méthode de sélection de Consultant Individuel en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Entrepreneurs sollicitant de la Banque mondiale la financement de projets d'investissement (FPI) de juillet 2016 mis à jour en Novembre 2017, Juillet 2018, Novembre 2020 et septembre 2023.

L'Assistant (e) en sauvegarde environnementale et sociale sera retenu (e) en fonction de ses qualifications et expériences pertinentes pour les missions à exécuter. Le recrutement sera effectué en deux (2) phases :

Une phase de présélection des candidats en vue de l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des CV requis ;

Une phase de sélection par interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte approuvée par la Banque mondiale.

Le candidat retenu à l'issue de la phase d'interview sera invité à une séance de négociation de son contrat de travail.

VIII. Constitution et dépôt des dossier de candidature

Le candidat (e)s intéressé (e)s devront soumettre un dossier de candidature comprenant :

Une lettre de motivation adressée au Coordinateur du COSO ;

Un curriculum vitae détaillé et présentant au mieux les spécifications notifiées dans le profil recherché et les missions attendues de l'assistant (e) en sauvegarde environnementale et sociale avec des noms et des coordonnées de références précises ;

Les photocopies des diplômes et/ou attestations pour les déclarations figurant dans le CV.

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en français et adressés au Coordinateur du projet COSO au plus tard le Mercredi 06 décembre 2024 à 10 heures précises sous pli fermé, en quatre (04) exemplaires (1 original et 3 copies), portant la mention « Candidature au poste d'Assistant (e) en sauvegarde environnementale et sociale de l'antenne de Séguéla du Projet de Cohésion Sociale des régions Nord du Golfe de Guinée » et déposés à l'adresse géographique indiquée ci-après :

Projet de Cohésion Sociale des Régions Nord du Golfe de Guinée (COSO) sis aux II Plateaux 7ème tranche Rue L133,
27 BP 604 Abidjan 27 ; Tel : (225) 27 22 22 30 50 Email : info@coso.ci

Les dossiers de candidature reçus seront écartés si l'objet d'un enregistrement sur la fiche de réception ouverte à cet effet au secrétariat du Projet COSO.

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la phase des entretiens de sélection. Par ailleurs, les candidats ayant le statut de fonctionnaire devront, avant leur recrutement, se conformer aux dispositions des directives les concernant.